

SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès de l'autorité qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
------------------------------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------------	------

Préfecture du Jura-Nord vaudois

JADAN Bright, 30.06.2002	18.11.2022	1	100.-	0004717
JOSEPH Dennis, 10.04.2000	18.11.2022	1	100.-	0004616
OGBEMUDIA Johnson Imadonmwinyi, 08.10.1987	18.11.2022	3	250.-	0004718

Préfecture de Morges

BAICU Istronom-Andrei, 28.04.200	18.11.2022	5	560.-	22/2145
BERKOWICZ Noé, 04.12.1996	18.11.2022	2	210.-	22/2072

Préfecture de l'Ouest lausannois

ABESHI Tenita, 12.02.1993	18.11.2022	2	180.-	0002321
CICCONE Clementina, 14.07.1968	18.11.2022	1	60.-	0002405

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
------------------------------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------------	------

GUTIERREZ SANCHEZ Jacinto, 30.03.1983	18.11.2022	2	180.-	0002341
JESUS MARTINS Dulce, 07.01.1975	18.11.2022	2	120.-	0002319
KUZMENKOV Aleksandr, 19.05.1994	18.11.2022	2	180.-	0002256
	18.11.2022	2	180.-	0002257
ORTIZ SEGURA Jose, 21.02.1981	18.11.2022	2	180.-	0002306
PEREIRA MAGALHAES Diogo, 12.02.1995	18.11.2022	1	60.-	0002307
RAGNHILD Moe, 01.11.1998	18.11.2022	1	60.-	0002331
VASWANI Sameer, 19.01.1973	18.11.2022	3	260.-	0002343
	18.11.2022	2	120.-	0002313

Préfecture Riviera-Pays-d'Enhaut

MOLDOVAN Claudiu, 21.06.1988	18.11.2022	5	450.-	0001970
------------------------------	------------	---	-------	---------

OUVERTURE DE SUCCESSION

En application des articles 555 du Code civil et 126 alinéa 3 du Code de droit privé judiciaire vaudois, il est rendu publique l'ouverture des successions indiquées ci-après. Toute personne qui se prétendrait héritier du défunt est invitée à s'annoncer au greffe de paix ci-dessous ayant ouvert la succession dans le **délaï d'une année dès la première publication** en fournissant les preuves de sa qualité de successible (acte d'état civil ou pièce de portée analogue).

La présente publication, affichée au pilier public, est insérée trois fois dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud.

Justice de paix qui a ordonné	Succession	Lieu et date du décès	Délaï d'intervention
Lausanne	BALBIANI Geneviève, fille d'Alphonse Lucien Pahud et Marie Louise née Gfeller, veuve de Claude Henri Balbiani, originaire de Plaffeien/FR, née le 6 mai 1944, de son vivant domiciliée av. du Grey 14, 1004 Lausanne.	Lausanne/VD, le 22 novembre 2021	25 novembre 2023 65262
Morges	BISCHOFF Marc Frédéric, fils de Jean Marius et Marie Louise Bischoff, célibataire, originaire de Spiez/BE, né le 12 janvier 1951, de son vivant domicilié rte du Vignoble 60, 1175 Lavigny.	Morges/VD, le 10 mars 2021	25 novembre 2023 64854
Lausanne	REY Christiane Fernande Juliette, fille de Fernand Adolphe Rozière et Suzanne Félicie née Vieuxgué, veuve de Jean-Louis Rey, originaire de Crans-Montana/VS et Ayent/VS, née le 27 janvier 1927, de son vivant domiciliée Fondation Mont-Calme, rue du Bugnon 15, 1005 Lausanne.	Lausanne/VD, le 22 mars 2020	25 novembre 2023 64831
Riviera-Pays-d'Enhaut	SPINA Maria Assunta, fille de Armando Manattini et Ernesta Caniparoli, veuve de Emilio Spina, de nationalité italienne, née le 15 août 1938, de son vivant domiciliée rue du Simplon 9, 1800 Vevey.	Blonay-Saint-Légier/VD, le 9 février 2022	28 octobre 2023 63635
Lausanne	TRINH Van Than, fils de Quan Serg Trin et Jun Lan Hoang, divorcé, de nationalité vietnamienne, né le 15 octobre 1944, de son vivant domicilié rte de Berne 14, 1010 Lausanne.	Lausanne/VD, le 3 mars 2022	25 novembre 2023 64829

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

Les créanciers des défunts ci-après nommés y compris les cautions et tous prétendants aux biens des successions suivantes sont sommés de produire leurs créances au greffe de la justice de paix du district dans lequel la succession s'est ouverte, ce par acte écrit déposé au greffe ou expédié franco par la poste dans les délais fixés.

Les débiteurs desdits défunts sont également sommés de déclarer, dans le même délai, leurs dettes au greffe de la justice de paix compétente.

Les interventions doivent être accompagnées des pièces justificatives et mentionner celles-ci.

Les créanciers qui auront négligé de produire en temps utile ne pourront rechercher les héritiers ni personnellement, ni sur les biens de la succession, et ceux qui, sans leur faute, omettraient de produire ne pourront rechercher les héritiers que dans la limite de l'enrichissement de ces derniers.

Les créanciers gagistes demeurent toutefois au bénéfice des droits résultant du gage.

Juge de paix qui a ordonné	Succession	Lieu et date du décès	Délaï d'intervention
Nyon	DEMIERRE Sébastien, né le 17 décembre 1977, ch. Gaudenies 8, 1267 Vich.	Genolier/VD, le 12 août 2022	30 décembre 2022 65110
Gros-de-Vaud	DÖPFNER François, né le 14 décembre 1942, rte de la Roserette 7, 1063 Peyres-Possens	Payerne/VD, le 16 août 2022	2 décembre 2022 64722
Jura-Nord vaudois	IARCA Patrick, né le 19 juillet 1985, ch. de la Planche 8, 1423 Villars-Burquin	Vallorbe/VD, le 23 septembre 2022	27 décembre 2022 64828
Jura-Nord vaudois	LOUP Jean, né le 24 janvier 1938, rue du Rivage 16, 1400 Yverdon-les-Bains.	Orbe/VD, le 12 avril 2022	12 décembre 2022 64722
Broye-Vully	MEIER Albert, né le 4 février 1948, rue de la Vieille-Tuilière 3, 1530 Payerne.	Lausanne, le 28 juillet 2022	3 janvier 2023 64838
Nyon	PANXHA Fisnik, né le 25 décembre 1975, Grand'Rue 75, 1196 Gland.	Aubonne/VD, le 31 juillet 2022	30 décembre 2022 65154
Lausanne	ROSSET Jean-Luc, né le 10 janvier 1963, rue Traversière 2, 1018 Lausanne.	Lausanne VD, le 31 juillet 2022	19 décembre 2022 64739

Construction Rénovation

Pour toucher les propriétaires,
architectes et promoteurs immobilier

Pour les permis de construire



PCL REGIE PUBLIQUE DE LAUSANNE feuille des avis officiels

Dernière parution 2022:
6 décembre

Réservez sans attendre votre emplacement
et bénéficiez de nos offres*

Tarifs HT, suppl. Fr. 10.- pour lien url dans les versions électroniques inclus

Tél. 021 317 51 72 | regiepub@pcl.ch | regiepub.pcl.ch

* non cumulable avec toute autre offre ou contrat en cours